

Public concerné : personnel Secouriste du Travail dans le cadre du maintien et de l'actualisation de leurs compétences de Sauvetage Secourisme du Travail.

SEC193C

Prérequis : être titulaire d'un certificat d'acteur Sauveteur Secouriste du Travail à jour de formation continue au 1^{er} janvier 2011



Objectif :

Maintenir et actualiser les compétences des Secouristes du Travail de l'entreprise dans leurs capacités à intervenir efficacement face à une situation d'accident et à mettre en œuvre leurs compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise.

Durée :

7 heures (1 jour)

Nombre de participants :

De 5 à 10 participants par groupe

Modalités et délais d'accès :

Formation dispensée en présentiel en intra-entreprise pour un groupe de 5 candidats minimum sous un délai d'environ 20 jours (*possible en inter-entreprises selon dates disponibles*)

Modalités d'évaluation :

Les candidats sont évalués au travers de leurs actions et des activités pratiques proposées par le formateur

Validation :

Un nouveau « certificat SST » est remis à tout candidat ayant satisfait à l'évaluation certificative finale

Méthodes et outils pédagogiques :

Exposés interactifs, échanges, retours d'expérience, expérimentations, mises en situations pratiques et jeux de rôles

Intervenant(s) :

Formateur SST certifié par le réseau prévention de l'Assurance Maladie à jour de sa formation continue

Contenu de la formation : *

Rappel des compétences d'intervention face à une situation d'accident :

- Situer le cadre juridique de son intervention dans l'entreprise et hors de l'entreprise
- Réaliser une protection adaptée lors d'un accident
- Examiner la ou les victimes afin d'adapter la mise en œuvre d'une action de secours en vue du résultat à atteindre
- Faire alerter ou alerter les secours en fonction de l'organisation interne de l'entreprise
- Secourir la victime de manière appropriée selon la détresse identifiée lors de son examen

Rappel des compétences mises au service de la prévention des risques :

- Situer son rôle d'acteur de prévention dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Repérer par l'observation les situations dangereuses dans le cadre du travail
- Proposer des solutions visant à supprimer ou réduire les situations dangereuses
- Informer les personnes désignées dans l'organisation de la prévention de l'entreprise des situations dangereuses repérées

* programme conforme au référentiel des compétences SST du réseau prévention de l'Assurance Maladie

Présente des contraintes importantes pour adaptation selon le handicap de la personne, prenez contact avec nous pour en savoir plus.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Tarifs et réservations intra ([cliquez ici](#))

Tarifs et inscriptions inter ([cliquez ici](#))